

# **POLITIQUE ISR**

POLITIQUE DE L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

## **APICIL AM - 2021**

<b>Echelle de confidentialité</b>	<b>Niveau de dommage lié à la divulgation de l'information</b>	<b>Règles de diffusion</b>
Public	Nul	Information pouvant être diffusée sans restriction et sans liste de diffusion.

VERSION	EMETTEUR	DATE DE REDACTION	VALIDATION COMITE CCI	VALIDATION CONFORMITE GROUPE	APPROBATION CA	PRINCIPALES MODIFICATIONS
2021 - V0	DIRECTION	05/03/2021	-	-	-	Définition de la politique et de sa mise en œuvre

**LE SENS  
DE LA  
RESPONSABILITE**

La Groupe APICIL a le sens de la responsabilité sociale.  
C'est inscrit dans nos gènes. Ça se lit dans notre histoire.



# SOMMAIRE

1.	NOTRE ADN .....	4
2.	POURQUOI L'ISR .....	5
3.	OBJECTIFS .....	6
4.	COUVERTURE DES ACTIFS GERES PAR L'APPROCHE ISR .....	6
5.	LA METHODOLOGIE DE NOTATION .....	7
6.	DEMARCHE ISR .....	10
6.1	COMMENT LA GESTION INTEGRE UN DISPOSITIF ISR DANS LA PRISE DE DECISION ? .....	10
6.2	MESURE D'IMPACT DES INVESTISSEMENTS.....	14
6.3	POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL .....	14
7.	CERTIFICATION / ADHESION AUX PRI.....	14
8.	ECOSYSTEMES : GOUVERNANCE, PARTENAIRES, FORMATION ...	15
9.	REPORTING CLIENTS .....	16
10.	GLOSSAIRE .....	16
11.	PROCESSUS DE REVUE /APPROBATION ET RESPECT DE LA POLITIQUE .....	17
11.1	MISE A JOUR DE LA POLITIQUE .....	17
11.2	CONTROLE DU RESPECT DE LA POLITIQUE.....	17
	<b>ANNEXE 1 – CLASSIFICATION DES OPC DANS CHAQUE GAMME</b>	<b>18</b>

## 1. NOTRE ADN

« Par une **relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie** »

Dans l'ADN du groupe APICIL depuis plus de 80 ans et au cœur de notre système de gouvernance, la **démarche de responsabilité sociétale vise à créer de la valeur tout en nous adaptant aux mutations de notre société** et en respectant nos valeurs qui sont l'Excellence, le Partage et l'Engagement. Notre mission est de protéger et servir nos parties prenantes. Ainsi, fin 2018, le groupe APICIL a obtenu la note de 54/100 délivrée par une agence de notation sociale et environnementale, note reflétant les fondements historiques du groupe, la pertinence du modèle de gouvernance et confirmant le déploiement de la politique RSE dont le crédo est de lutter contre les vulnérabilités.

Des actions comme notre politique RH, notre engagement pour lutter contre les vulnérabilités, nos investissements sur le terrain de l'innovation sociale ou encore notre volonté de changer le regard sur le handicap nous permettent d'être reconnu comme une **entreprise engagée et responsable durablement**.

Le tableau suivant présente les indicateurs clés relatifs à la performance extra-financière du Groupe APICIL en 2019, en lien avec nos 4 axes majeurs. La totalité des indicateurs et leur performance sont présentées à la fin de cette déclaration.

Les indicateurs clés de performance RSE du Groupe APICIL

Thématique	Risques	Indicateurs de suivi
Combattre la vulnérabilité	Manque d'accessibilité à l'assurance	Part des aides individuelles de l'action sociale
	Augmentation des fragilités sociales	Part des dépenses utilisées pour les axes prioritaires
Prendre en compte les évolutions sociales environnementales	Impacts environnementaux et sociaux liés aux investissements	Intensité carbone des portefeuilles
	Impacts environnementaux directs	Moyenne des émissions de CO <sub>2</sub> de la flotte auto Nombre moyen de ramettes achetées par employé
Protéger les données et combattre la fraude	Fraude, blanchiment d'argent et corruption	Taux de formation des nouveaux entrants à la LCBFT
	Perte, vol et mauvaise utilisation de données à caractère personnel	Taux de formation des collaborateurs à la protection des données
Répondre aux exigences citoyennes	Inadéquation des compétences avec l'évolution des métiers	Taux de collaborateurs formés sur l'année
		Taux de rotation du personnel ( <i>turnover</i> )
	Baisse de l'attractivité et hausse de la volatilité client	Indicateur de recommandation client ( <i>Net Promoter Score</i> )
	Dégradation du climat social	Taux d'absentéisme Score égalité homme-femme

Source : APICIL, rapport de performance extra-financière 2019

A la suite du résultat de cette étude, deux axes principaux d'amélioration ont été définis en 2019 : **développer l'investissement socialement responsable et réduire notre impact environnemental**.

Ainsi, l'investissement socialement responsable promu par APICIL AM s'inscrit dans le cadre de la politique RSE du groupe.

APICIL AM est le fruit de la réunion des équipes de gestion financière d'APICIL et de Roche-Brune en 2020. Roche-Brune, spécialisée en gestion action active, a initié une démarche ESG depuis 2009. Cet historique et cette expertise d'analyse servent désormais un périmètre plus large d'encours et de classes d'actif

La démarche ISR mise en œuvre par APICIL AM se veut pragmatique. Nos engagements au travers de cette politique sont :

1. Une approche de gestion globale, financière et extra-financière :  
La recherche de performance financière se fait en tenant compte des aspects ESG et du suivi des controverses sur les émetteurs
2. Des critères mesurables
3. Une adaptation de la politique aux produits et services d'investissement  
La politique décrite ci-après s'applique aux OPC gérés par APICIL AM. En ce qui concerne les autres services d'investissement proposés par APICIL AM, nous en faisons la promotion. Cependant s'agissant de relations contractuelles avec les clients, la politique appliquée peut être plus ou moins contraignante.
4. Une Gouvernance traçable  
La gouvernance est organisée autour de 2 comités ISR par an dont l'objectif est de définir les axes stratégiques de la politique et de la démarche Extra-Financière d'APICIL AM.
5. L'engagement à promouvoir l'ISR  
Au-delà du soutien aux initiatives de place (PRI, AFG notamment), la promotion de l'ISR est d'abord réalisée en interne par une formation dispensée à l'ensemble des collaborateurs. Les gérants, en particuliers, reçoivent une formation plus détaillée car ils sont les premiers promoteurs de l'ISR dans le choix des investissements.

## **2. POURQUOI L'ISR**

Partant du principe qu'une vision responsable de la création de valeur pour l'Entreprise et ses parties prenantes est plus à même de générer une performance pérenne, nous intégrons au cœur de notre processus d'investissement des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (**ESG**) rigoureux. Nous sommes en effet convaincus que la prise en compte d'éléments extra-financiers permet une meilleure appréciation du couple rendement/risque des émetteurs.

**En tant qu'investisseurs socialement responsables, nous considérons que notre obligation fiduciaire inclut la prise en compte explicite de ces critères pour assurer une performance durable.**

En complément de l'approche ESG, nous développons également une approche dite *d'impact* lors de certains investissements. Ces derniers sont alors sélectionnés en fonction des objectifs et des résultats positifs des projets qu'ils financent. A titre d'exemples, certains investissements seront spécifiquement sélectionnés en raison de leur impact favorable sur l'environnement, la biodiversité, l'éducation, ...

### Qu'entend-on par ESG ?

**E** : Désigne les problématiques liées à la qualité et au bon fonctionnement de l'environnement et des écosystèmes naturels, telles que : le recul de la biodiversité, les émissions de gaz à effet de serre (GES), le changement climatique, l'efficacité énergétique, la qualité de l'air et de l'eau...

**S** : Désigne les problématiques liées aux droits, au bien-être et aux intérêts des individus et des populations, telles que : les droits de l'homme, les conditions de travail, le travail des enfants, l'esclavage, la santé et la sécurité des salariés, la liberté d'association et la liberté d'expression, l'accès aux soins médicaux...

**G** : Désigne les problématiques liées à la gestion des entreprises telles que : la composition du conseil d'administration, sa taille, sa diversité, ses compétences et son indépendance, la rémunération des dirigeants, les droits des actionnaires, le dialogue avec les parties prenantes, la transparence de l'information, l'éthique professionnelle, la corruption active et passive, le contrôle interne et la gestion des risques.

## 3. OBJECTIFS

Notre objectif est d'intégrer une analyse ESG par le risque à notre analyse fondamentale. Pour souligner cet engagement, APICIL AM signera en 2021 la charte des PRI dans la continuité de Roche-Brune adhérent depuis 2009.

Par cette adhésion, nous nous engageons à :

- **Éviter** d'investir dans des entreprises en contradiction avec nos valeurs par leur activité (armes non conventionnelles, secteurs du tabac, charbon, pornographie) ou par leurs pratiques (positionnement au regard des principes édictés par les Nations Unies ou dans le cadre d'une actualité révélant des failles de gestion (controverses))
- **Analyser et intégrer les données extra financières** au même titre que les indicateurs financiers dans notre approche d'investissement
- **Nous engager** auprès des émetteurs
- **Mesurer les impacts et communiquer** auprès de nos clients


APICIL AM entend déployer progressivement une stratégie ISR sur ses gammes d'OPC

## 4. COUVERTURE DES ACTIFS GERES PAR L'APPROCHE ISR

APICIL AM gère d'une part des actifs pour le compte du groupe APICIL dans le cadre de mandats et fonds dédiés et d'autre part des OPC ouverts commercialisés en interne (UC notamment) et en externe. L'encours global est d'un peu plus de 10 Milliards au 31/12/2020.

Le degré de prise en compte des critères ESG est renforcé sur la gamme labellisée, ainsi que sur les OPC ayant une référence explicite à l'ISR dans la dénomination.

Le tableau ci-dessous synthétise le degré d'intégration au 31/12/2020 des principes ISR par type de gestion ;

	exclusion	intégration	reporting ESG	encours en % du total	labellisation / référence ISR	type approche
MANDATS (INSTITUTIONNEL GROUPE)	✔	✔	✔	82%		
FONDS DEDIES(GROUPE)	✔	✔	✔	6%		
GAMME GESTION ACTION ROCHEBRUNE	✔	✔	✔	1%		Best in universe
GAMME ACTION (Géographique)	✔	✔	✔	2%	référence ISR	Best in class
GAMME ACTION Sectorielle)	Non déployé			2%		
GAMME ACTION INDICIELLE	Non déployé			1%		
GAMME ACTION Diversifiée	Non déployé			3%		
GAMME OBLIGATAIRE	✔	✔	✔	2%		Impact ( OPC Green Bond en 2021)
autres OPC	Non déployé			non significatif		

Source : APICIL AM, 05/03/2021



approche déployée sur l'ensemble de la gamme



approche partiellement déployée ou en cours de déploiement

En annexe le tableau détaillé des OPC dans chaque gamme

## 5. LA METHODOLOGIE DE NOTATION

La politique ISR menée par APICIL AM consiste notamment à vouloir atténuer les risques ESG et identifier les opportunités d'investissement d'investissements pour un développement durable. C'est la raison pour laquelle APICIL AM s'appuie sur les données MSCI ESG. En effet, MSCI ESG produit des analyses basées sur une évaluation des risques et opportunités portés par l'entreprise dans ses dimensions environnementales, sociales et de gouvernance.

La notation cherche à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les coûts non anticipés qui pourraient apparaître à moyen /long terme pour une entreprise liés à des enjeux ESG non maîtrisés
- Quels enjeux ESG représentent des opportunités futures ?

Et plus spécifiquement :

- Quels sont les risques/opportunités clés ?
- Quelle est le degré d'exposition aux risques ESG ? comment le risque est managé ? Comment l'entreprise se situe par rapport à ses pairs (secteurs)

La méthodologie de notation repose sur l'identification des enjeux clés type pour chaque dimension E, S, G d'une entreprise. Au départ une trentaine d'enjeux sont identifiés (tableau ci-dessous)

Piliers	sous thèmes	enjeux
Environnement	Changement Climatique	Emissions carbone de l'entreprise Empreinte carbone des produits Financement d'activités a impact environnemental vulnérabilité au changement climatique
	Ressources naturelles	Stress sur les ressources hydriques bio diversité et utilisation des ressources naturelles
	Pollution et déchets	Extraction des matières naturelles Emissions toxique et traitement des déchets Emballage et déchets liés Déchets électroniques
	Oportunités environnementales	Opportunités dans les technologies vertes Opportunités dans les constructions vertes Opportunités dans les énergies renouvelables
Social	Capital Humain	Gestion de la main d'œuvre Santé et sécurité au travail Développement du capital humain
	Fiabilité du produit	condition de travail des chaînes d'approvisionnement Qualité des produits et sécurité Sécurité chimique Protection des consommateurs Protection des données Investissement responsable
	Opposition des actionnaires Opportunités dans le domaine social	Risque démographique et santé Approvisionnement controversé - Relation a la société civile Acces aux moyens de communications Acces aux services Financiers Acces aux soins Opportunité dans le domaine de l'alimentation et de la santé
Governance	Gouvernance de l'entreprise	Conseil d'administration Politique de Rémunération actionnariat
	Pratique des affaires	Présentation des comptes Ethique des affaires Transparence fiscale

Source : MSCI ESG, Septembre 2019

Ces enjeux clés diffèrent d'un secteur et d'une entreprise à l'autre (le traitement des déchets sera ainsi prépondérant sur une entreprise du secteur de la chimie, le financement de la transition énergétique le sera pour le secteur financier.). in fine, une dizaine de thématique est retenue et pondérée pour évaluer les risques et expositions.

Les étapes de la notation peuvent se résumer ainsi

1. Mesure des expositions aux risques E/S/G



2. Mesure de la couverture de ces risques par l'entreprise sur chaque pilier
3. Evaluation des opportunités du secteur et de la saisie de ces opportunités par l'entreprise
4. Existence de pratiques contestables ? (Actualités liées à des controverses : litiges, ...)

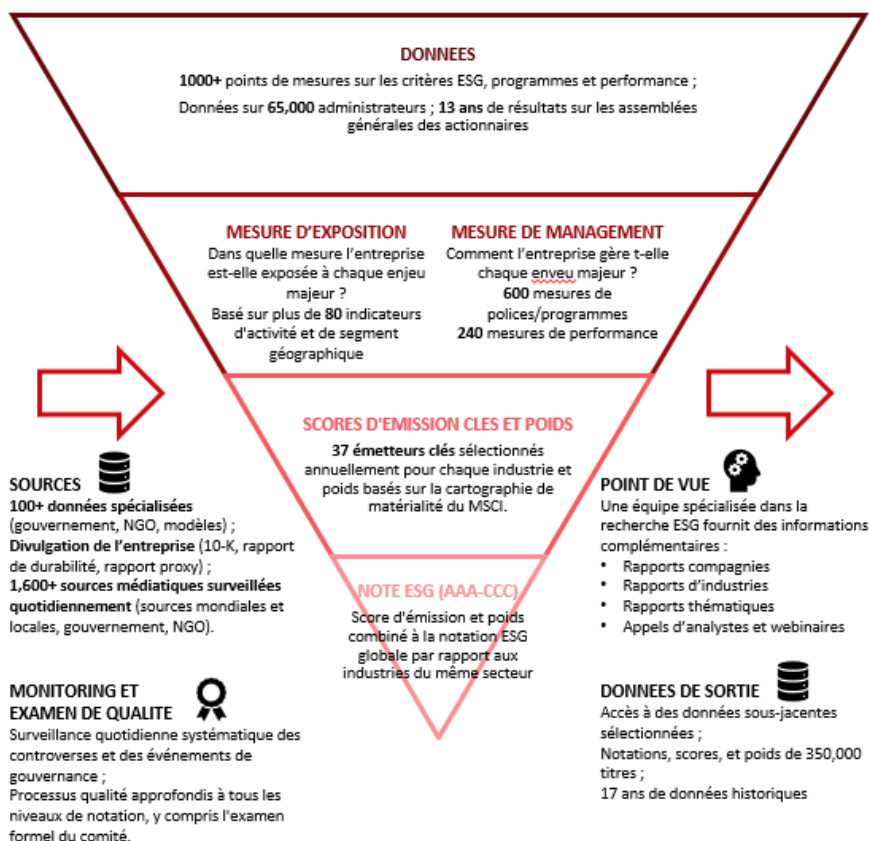
Un cas de controverse est défini comme une situation en cours dans laquelle les opérations et/ou les produits d'une entreprise auraient un impact négatif sur l'environnement, la société et/ou la gouvernance (ex : violations des réglementations applicables, de normes internationales, litiges, pratiques anti concurrentielles...)

La résultante de ces étapes donne une notation sur une échelle de 1 (mauvais) à 10 (excellent) transposé enfin en lettre.

Notation	Score final ajusté de l'industrie
AAA	8,6 – 10,0
AA	7,1 – 8,6
A	5,7 – 7,1
BBB	4,3 – 5,7
BB	2,9 – 4,3
B	1,4 – 2,9
CCC	0,0 – 1,4

Source : MSCI ESG, Septembre 2019

## Notation ESG et présentation du processus



Source : MSCI ESG, Septembre 2019

## 6. DEMARCHE ISR

### 6.1 Comment la gestion intègre un dispositif ISR dans la prise de décision ?

Les événements environnementaux, sociaux et de gouvernance qui pourraient avoir une incidence négative sur la valorisation d'une entreprise sont pris en considération par l'utilisation de l'évaluation ESG (rôle de filtre dans les approches Best In Class/ Best In Universe) et par l'analyse des controverses.

#### 6.1.1 Les exclusions

Une démarche d'exclusion a priori des émetteurs est étendue progressivement au fur et à mesure du déploiement de l'ISR.

Pour les émetteurs privés il s'agit :

- Des Sociétés non conformes au Global Compact
- Des Sociétés non conformes aux Conventions d'Ottawa et d'Oslo \*
- Des Sociétés ayant des liens avec les armes controversées
- Des Divertissements pour adultes (> 25% du Chiffre d'Affaires)
- Des Jeux d'argent (> 25% du Chiffre d'Affaires)
- Du Tabac (> 25% du Chiffre d'Affaires)
- De la Production d'énergie thermique au charbon (> 25% du Chiffre d'Affaires)

\*s'applique à l'ensemble des sociétés de gestion françaises

Pour les émetteurs souverains

A ce stade, il n'y a pas de critères d'exclusion sur les OPC ouverts.

### 6.1.2 Approches ISR Best in Class/ Best In Universe

Dans le cadre de l'Investissement Socialement Responsable (ISR), l'approche **Best-in-class** est un type de **sélection ESG** consistant à privilégier/éviter les entreprises les mieux/moins bien notées d'un point de vue **extra-financier** au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur par rapport à l'indice boursier servant de base de départ.

L'approche **Best-in-universe** est un type de **sélection ESG** consistant à privilégier/éviter les émetteurs les mieux/moins bien notés d'un point de vue **extra-financier** indépendamment de leur **secteur d'activité**, en assumant des biais sectoriels, puisque les secteurs qui sont dans leur ensemble considérés plus vertueux seront plus représentés.

Au sein d'APICIL AM les OPC ayant une gestion active (faisant peu ou pas référence à un indice) utilisent une approche *best in universe*, les OPC ayant une gestion plus répliquative (sectorielle ou géographique) utilisent une approche *best in class*.

Ces approches visent un taux de sélectivité a minima de 20%.

### 6.1.3 L'analyse des controverses

Les émetteurs présentant des niveaux des controverses graves sont exclus des investissements des OPC déployant la démarche ISR

### 6.1.4 L'analyse des OPC externes

Apicil AM s'assure de la cohérence des pratiques des autres sociétés de gestion avec sa politique lors de ses investissements.




## 6.1.5 L'ISR dans les gammes d'OPC

### Gamme action gestion active Roche-Brune

Depuis 2009, les fonds Roche-Brune intègrent l'ESG dans leur processus d'investissement, cette démarche évalue spécifiquement la capacité des entreprises à gérer leurs risques extra-financiers. En effet, l'ensemble des critères de notation produisent par construction une mesure du risque auquel ces entreprises sont exposées. Notre méthodologie ESG fait partie intégrante de notre processus de gestion et s'applique aux fonds Roche-Brune Europe Actions et Roche-Brune Zone Euro Actions.

L'analyse ESG (Environnement, Social et Gouvernance) intervient en complément de l'approche M.U.S.T.<sup>®</sup> (méthode d'analyse financière propriétaire).

En 2017, nous avons obtenu le Label ISR pour nos deux fonds historiques, Roche-Brune Zone Euro Actions et Roche-Brune Europe Actions. Bien qu'éligibles à cette labélisation depuis plusieurs années déjà, l'émergence d'un nouveau label étatique nous a incité à entamer ce processus de certification en 2017.

	Roche-Brune Europe Actions	Roche-Brune Zone Euro Actions	Roche-Brune Euro PME (AuM < 50 Meur)
Intégration démarche extra-financière			

Jusqu'à mars 2020, les fonds Roche-Brune utilisaient dans leur démarche ISR une approche par le risque ESG. A partir d'avril 2020, par suite de l'adossement au groupe Apicil, nous avons changé de fournisseur de données ESG. La méthodologie retenue est celle de MSCI ESG, cette méthodologie associe risques et opportunités.

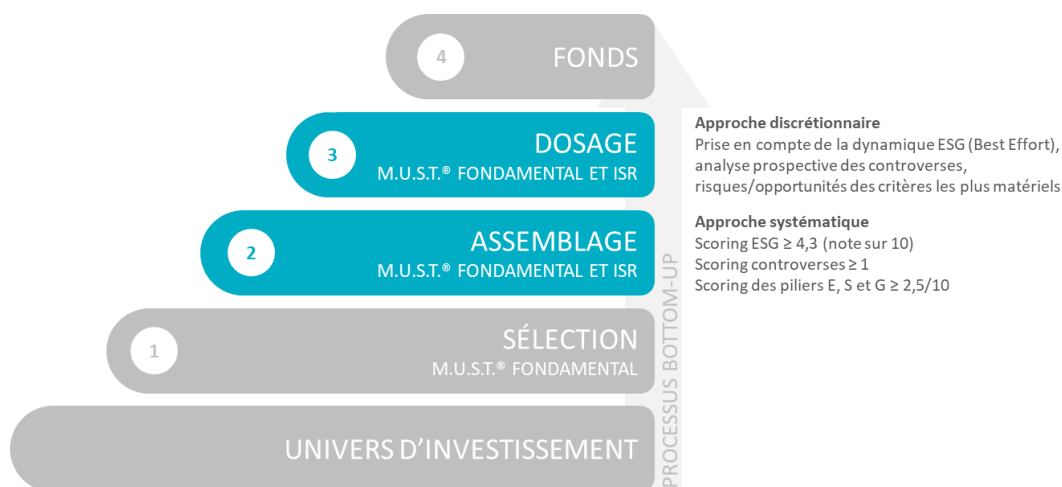
La notation ESG par MSCI ESG (note ESG) évalue **dans quelle mesure la valeur économique d'une entreprise admet des opportunités ou des risques en raison d'enjeux ESG** ou, plus simplement, le comportement d'une entreprise en matière ESG. **L'approche choisie est une approche *Best in Universe***, c'est-à-dire que les entreprises se voient attribuer une évaluation absolue de leurs risques ESG et non pas relative aux entreprises du même secteurs (approche *Best in Class*).

L'idée sous-jacente à cette méthodologie est la suivante : dans un monde qui tend vers une économie plus durable, **une gestion plus rigoureuse des risques ESG pourrait être associée à une création de valeur par l'entreprise plus élevée sur le long terme.**

Sur la base de la méthodologie ESG MSCI, l'approche ISR de Roche-Brune intègre une notation qui vise à filtrer l'univers d'investissement :

- **Des entreprises les moins bien notées en matière de critères ESG.** Ainsi, nous n'investissons pas dans des sociétés dont les notations ESG absolues sont inférieures à un seuil et dont la note de chaque pilier est également inférieure à un niveau donné
- **Des émetteurs les plus controversés.** Ainsi, nous n'investissons pas dans des sociétés dont la note de controverse est égale à 0 sur 10.

Cette approche systématique associant risques et opportunités ESG, controverses et exclusions est complétée d'une lecture qualitative d'indicateurs déterminants tels que la dynamique de la notation ESG, les perspectives d'évolution des controverses ou encore les risques/opportunités émanant des principaux critères les plus matériels.



Source : APICIL AM

Les entreprises en portefeuille qui ne répondent pas à notre approche systématique :

- Ne peuvent pas représenter plus de 10% de la poche actions
- Doivent sortir de nos portefeuilles si un critère de notation ESG **n'est pas rempli pendant plus de 6 mois**

Toutes les données ESG sont issues de la recherche MSCI®ESG ainsi que des rencontres avec des émetteurs.

#### Gamme action géographique

Pour les fonds ISR, sur la base de la méthodologie MSCI ESG par le risque, Apicil AM intègre une notation qui vise à ne conserver au sein de l'univers d'investissement que 80% des sociétés les mieux notés selon la notation MSCI nommée « ESG score » et correspondant à la note de synthèse « Best in class » de MSCI.

#### Gamme action sectorielle

Un déploiement ISR est également envisagé sur la gamme sectorielle en 2021

#### Gamme obligataire

Sur la base de la méthodologie ESG MSCI, l'approche ISR des fonds obligataires crédit vise à filtrer l'univers d'investissement à partir des exclusions définies précédemment et du niveau de controverse (niveau 0 sur échelle de 10). Cette approche systématique combinant controverses et exclusions est complétée d'une lecture qualitative à travers un Investment Case ESG en complément de l'analyse financière d'un émetteur.

Les entreprises en portefeuille qui ne répondent pas à notre approche systématique doivent sortir de nos portefeuilles **si un critère n'est pas rempli pendant plus de 6 mois**.

Un fond souverain green bond est lancé en 2021. Conformément aux directives du label Greenfin, un minimum de 75% du portefeuille est investi en obligations vertes (Green Bond) respectant les Green Bonds Principles. Les obligations vertes (*green bonds*) et social (*social bonds*) permettent la mise en œuvre d'une approche dite « d'impact », car les fonds sont orientés sur des projets identifiés, dont l'impact positif peut être quantifié. En amont de chaque investissement, une analyse de l'émission est réalisée en partenariat avec notre conseil Ethifinance de manière à s'assurer que l'obligation remplit les critères définis par les *Green Bonds Principles*. Le solde est investi en obligations sociales (*Social Bonds*).

#### Cas des mandats et fonds dédiés au groupe APICIL

Les investissements mettent en œuvre une politique d'exclusion et d'intégration ESG dont les termes sont définis par le mandant.

### **6.1.6 Approche sur les titres non notés**

Les fonds labellisés ISR ou dont la communication ISR est centrale (mention ISR explicite dans le produit) requièrent une couverture de notation ESG de 90% de l'actif. Cette exigence de notation constitue un pré-requis initial à l'investissement. Si le ratio devait être inférieur à 90%, APICIL AM pourra faire appel à MSCI ESG ou Ethifinance pour faire noter des émetteurs qui ne le seraient pas.

## **6.2 Mesure d'impact des investissements**

### **6.2.1 Risques climatiques**

Les risques climatiques sont suivis à l'heure actuelle au travers de la mesure carbone des OPC (intensité carbone en tonne/ millions de CA sur le scope1&2) ;

Par ailleurs, sur les enjeux sélectionnés par MSCI pour définir sa notation en risques ESG, quatre sont dédiés à la problématique du Carbone (Carbone opérations propres à l'entreprise, Carbone produits et services, Vulnérabilité au changement climatique, Financement d'activités à impact environnemental)

### **6.2.2 Autres indicateurs**

Des indicateurs spécifiques sont suivis pour certains OPC (notamment sur la gouvernance). La démarche reste encore à déployer.

## **6.3 Politique d'engagement actionnarial**

Nous entendons exercer tous les droits et les devoirs que nous confère le statut d'actionnaire, notamment en participant aux assemblées générales et en exerçant les droits de vote des sociétés dans lesquelles nos fonds ont une participation. Conformément à notre déontologie, nous exerçons ces fonctions en toute indépendance, notamment vis à vis des émetteurs, et dans l'intérêt exclusif de nos porteurs de parts. La veille des convocations aux assemblées générales est assurée par nos partenaires.

Plus d'informations sont disponibles dans le document « Politique d'engagement actionnarial » accessible sur notre site internet.

## **7. CERTIFICATION / ADHESION AUX PRI**

La France est le seul pays à avoir développé deux labels de Place initiés par les pouvoirs publics. Le label *Greenfin* (anciennement dénommé label TEEC) et le label « Investissement Socialement Responsable » (label ISR) ont été créés respectivement par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et le Ministère de

l'Economie et des Finances. Tous deux offrent des garanties à l'investisseur quant à la mise en œuvre effective d'une stratégie respectant un référentiel défini par la gouvernance du label et audité par un organisme certificateur.

En 2020, deux fonds de la gamme Roche-Brune disposent du label ISR (Roche-Brune Europe Actions et Roche-Brune Zone Euro Actions).

APICIL AM deviendra



## 8. ECOSYSTEMES : GOUVERNANCE, PARTENAIRES, FORMATION

### 8.1.1 Gouvernance

Un comité ISR transverse semestriel anime le dispositif et définit les plans d'actions. Il réunit le Directeur de la Gestion, les responsables de pôles de gestion et le coordinateur ISR (Secrétaire général d'APICIL AM), RCCI. Il a pour objet de fixer les jalons de déploiement de la démarche ISR, d'évoquer toute analyse spécifique, de coordonner les interactions avec le Groupe et les prestataires, de faire évoluer les critères, le reporting client.

Les comités de gestion spécialisés intègrent un volet ISR dans le cadre de la validation des émetteurs.

### 8.1.2 Partenaires

Pour épauler notre démarche, nous nous sommes également entourés :

- D'une agence de notation extra financière ESG (MSCI),
- De conseils spécialisés : Ethifinance notamment pour le déploiement de stratégie ou le choix de l'agence de notation)
- De conseils dans le domaine des votes et de l'engagement actionnarial (Proxinvest / ISS,...)

### 8.1.3 Formation

Un gérant de la société est **certifié CESGA** (Certified ESG Analyst). Cette certification délivrée par l'EFFAS vise à former les professionnels de l'investissement à l'évaluation, la mesure et l'intégration efficace des questions ESG à l'analyse financière des émetteurs.

Les collaborateurs de tous les métiers sont progressivement formés à l'ISR. Pour cela des ateliers de travail réguliers ont été conduits en 2020 avec les acteurs (gestion, agences, conseils, direction des investissements).

## 9. REPORTING CLIENTS

Un reporting ISR spécifique est tenu à disposition trimestriellement des clients pour les fonds présentant une démarche ISR (✔ Reporting ISR tableau couverture de la gamme)

Il contient

- La note ESG globale de l'OPC et de son benchmark
- Le taux de sélectivité en cas de mise en place de filtre ISR
- La proportion et le nombre d'émetteurs couverts par l'analyse
- Des indicateurs d'impact suivis pour les OPC labellisés
- De L'empreinte carbone de l'OPC (scope 1+2)
- Un rappel de la méthodologie
- Les meilleures et plus basses notes des émetteurs en portefeuille et les variations par période

Pour les fonds labellisés, le code de transparence AFG est également complété et mis à disposition des investisseurs sur notre site internet.

Ces rapports nous permettent de nous assurer, d'une part, un niveau de transparence conforme aux attentes de nos clients et d'autre part, une adéquation entre nos résultats et nos objectifs ESG.

Des lettres et articles ESG qui visent à informer régulièrement nos clients sur les enjeux ESG d'actualité et de leur prise en compte dans notre processus d'investissement.

## 10. GLOSSAIRE

**ESG** : Ce sigle international est utilisé par la communauté financière pour désigner les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) qui constituent généralement les trois piliers de l'analyse extra-financière. Ils sont pris en compte dans la gestion socialement responsable. Grâce aux critères ESG, on peut évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes (salariés, partenaires, sous-traitants et clients).

**Convention d'Ottawa** : traité international de désarmement qui interdit l'acquisition, la production, le stockage et l'utilisation des mines antipersonnel.

**Convention d'Oslo** : La Convention sur les armes à sous-munitions est un traité international humanitaire et de désarmement qui interdit totalement l'emploi, la production, le stockage et le transfert de cette catégorie d'armes et prévoit leur enlèvement et leur destruction.

**EthiFinance** : agence CONSEIL

**Investissement socialement responsable (ISR)** : L'Investissement Socialement Responsable (ISR) consiste à intégrer de façon systématique et traçable des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à la gestion financière.

**Label ISR** : destiné aux investisseurs, ce label permet d'identifier facilement les produits qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur gestion. Un fonds labellisé ISR doit



répondre à de nombreuses exigences : la transparence de gestion, la prise en compte des critères ESG dans la construction et la vie du portefeuille ainsi que des techniques de gestion en adéquation avec une philosophie de gestion long terme.

**GREENFIN** : Le label Greenfin a pour objectif de mobiliser une partie de l'épargne au bénéfice de la transition énergétique et écologique

**PRI (Principles for Responsible Investments de l'ONU)** : Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) ont été lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de leurs portefeuilles, mais au sens large. Les PRI sont un des moyens de tendre vers une généralisation de la prise en compte des aspects extra-financiers par l'ensemble des métiers financiers.

Les principes pour l'investissement responsable sont au nombre de 6. Les investisseurs qui s'engagent à les respecter doivent :

1. Prendre en compte les questions ESG dans leurs processus de décisions en matière d'investissement
2. Prendre en compte les questions ESG dans leurs politiques et leurs pratiques d'actionnaires
3. Demander aux sociétés dans lesquelles ils investissent de publier des rapports sur leurs pratiques ESG
4. Favoriser l'acceptation et l'application des PRI auprès des gestionnaires d'actifs
5. Travailler en partenariat avec les acteurs du secteur financier qui se sont engagés à respecter les PRI pour améliorer leur efficacité
6. Rendre compte de leurs activités et de leurs progrès dans l'application des PRI

## **11. PROCESSUS DE REVUE / APPROBATION ET RESPECT DE LA POLITIQUE**

### **11.1 Mise à jour de la politique**

La direction est responsable de l'élaboration et de la formalisation de la politique ISR.

La politique est approuvée par le conseil d'administration d'APICIL AM.

La politique est révisée en tant que de besoin, et au minimum une fois par an, pour prendre en compte les éventuelles évolutions de la réglementation, des orientations stratégiques et des modifications du périmètre des activités.

### **11.2 Contrôle du respect de la politique**

Le pilotage de l'application de la politique est effectué par le contrôle des risques.

Les dispositifs de gestion des risques et contrôle interne sont en outre évalués par la Direction des risques et par la Direction de l'audit interne dans le cadre du contrôle périodique.

## ANNEXE 1 – CLASSIFICATION DES OPC DANS CHAQUE GAMME

TYPE Fonds	INTITULE
FONDS DEDIES(GROUPE)	Api Retraite Diversifié
	Pluristratégies
	Stratégie Multimarchés
	Stratégie Première
GAMME GESTION ACTION ACTIVE ROCHE-BRUNE	Roche-Brune Europe Actions
	Roche-Brune Zone Euro Actions
	Roche-Brune Euro PME
GAMME ACTION (Géographique)	Stratégie France ISR
	Stratégie Allemagne ISR
	Stratégie Euro ISR
GAMME ACTION Sectorielle	Stratégie Indice Alimentation
	Stratégie EuroActions Dividendes
	Stratégie Consommation Luxe & Low Cost
	Stratégie Eurocovered Actions Matières Premières
	Stratégie Indice Or
	Stratégie Indice Pierre
	Stratégie Indice Santé
	Stratégie Indice Techno
GAMME ACTION INDICIELLE	Stratégie Indice Grande-Bretagne
	Stratégie Indice USA
	Stratégie Indice Japon
GAMME Diversifiée	Stratégie Monde Equilibre
	Stratégie Monde Défensif
	Stratégie Monde
	Capital Prudence
Obligataires	Stratégie Oblig durables
	Stratégie Rendement
	Stratégie Haut Rendement 2025
Autres OPC	Stratégie France
	Stratégie France Equilibre
	Stratégie International